



CAN Obligations de sociétés VPI75/100

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Devise CAD	95,7
GBP IRS 3/23/28 REC FIX 20260323 4.27% 23-Mar-2028	8,7
USD ZCIS 4/29/28 REC CPI 20250429 318.99% 29-Apr-2028	6,1
CANADA T-BILL 20250521 0.00% 20-May-2026	5,9
KRW IRS 12/10/2028 REC FIX 20251210 3.05% 10-Dec-2028	5,7
USD ZCIS 4/10/30 REC CPI 20250410 318.09% 10-Apr-2030	5,6
Trésor des États-Unis 1,25 % 15-avr-2028	4,1
JPY IRS 2/10/30 REC FLT 20250210 0.51% 10-Feb-2030	3,9
ITRX XOVER CDSI S45 5Y 06/20/2031 20260320 5.00% 20-Jun-2031	3,8
FI TRS USD REC IBXLLTR 06/20/26 20251222 0.00% 20-Jun-2026	3,1
Répartition totale des principaux titres	142,6

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	4,15 %
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	4,51 %
Durée (années)	5,03
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

Actifs nets (millions de \$)
82,5 \$

Cours
10,14 \$

Nombre de titres
420

Placement initial minimal
500 \$

Codes de fonds
AFA – CLGA029E
FAD^ – CLGA029F
ARC2 – CLGA029R
ARC4 – CLGA029G

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
1,03	-0,12	0,26	1,17	3,62	-1,48	-	0,23

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
2,20	1,62	9,14	-17,82	-1,70	-	-	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2020 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
-0,53 %	mai 2025	-1,75 %	dec. 2025	-1,30 %	0,00 %	0	12

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Obligations de sociétés VPI75/100

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Gestion de placements Canso ltée.

Commentaires sur les marchés

Les marchés mondiaux des titres à revenu fixe ont inscrit des rendements absolus négatifs pour le premier trimestre de 2026. Les rendements excédentaires ont également été négatifs, car les écarts de taux des obligations de sociétés se sont élargis dans la plupart des secteurs. Au début du trimestre, les obligations souveraines ont été soutenues par l'atténuation des tendances inflationnistes et la stabilité de la politique des banques centrales, surtout dans la zone euro, où l'inflation s'est rapprochée des niveaux cibles. Cependant, le contexte du marché a changé considérablement à la fin du trimestre, car l'escalade du conflit au Moyen-Orient a fait bondir les prix de l'énergie et a entraîné une réévaluation généralisée des attentes d'inflation.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu son taux des fonds fédéraux tout au long du trimestre, soulignant la nécessité de surveiller comment les événements géopolitiques et les prix de l'énergie se répercutent sur l'inflation et la croissance économique. La Banque centrale européenne a maintenu son taux de rémunération des dépôts, décrivant son approche comme étant tributaire des données, même si, à la fin du trimestre, les marchés avaient choisi de prendre en compte des hausses de taux potentielles. La Banque d'Angleterre a laissé son taux directeur inchangé, car la hausse des prix de l'énergie et des marchandises a poussé les coûts à la hausse pour les ménages et les entreprises. La Banque du Japon a gelé son taux directeur, mais elle a reconnu la combinaison complexe des pressions inflationnistes et des pressions à la baisse sur l'activité économique découlant de la hausse des prix du pétrole. La Banque de réserve d'Australie a relevé son taux directeur dans un contexte de nouvelles pressions inflationnistes. Les titres de créance des marchés émergents ont été positifs au cours des deux premiers mois, avant une inversion en mars qui s'est traduite par des rendements négatifs pour le trimestre complet.

Rendement

La duration et le positionnement sur la courbe des taux ont été positifs pour le rendement du Fonds. La sous-pondération de la duration dans plusieurs marchés développés a contribué au rendement relatif, car les taux des obligations d'État ont augmenté. L'effet combiné de la répartition sectorielle et de la sélection des titres a également été positif, en raison surtout de la sélection des titres dans les obligations souveraines mondiales. L'exposition aux titres protégés contre l'inflation a été favorable, car les attentes inflationnistes ont progressé.

Le positionnement en devises a nuí au rendement du Fonds. L'exposition à la livre égyptienne et une position vendeur par rapport au dollar américain ont pesé sur le rendement, car le dollar américain s'est raffermi et le conflit au Moyen-Orient a eu une incidence sur la monnaie égyptienne.

CAN Obligations de sociétés VPI75/100

30 avril 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté des titres adossés à des créances hypothécaires d'agences, en adoptant une position neutre, car les écarts de taux semblaient plus intéressants par rapport à d'autres secteurs. Le sous-conseiller a ajouté une exposition à longue durée au Royaume-Uni, car, à son avis, le marché tenait compte d'un trop grand nombre de hausses de taux d'intérêt. Il a également ajouté des titres de créance titrisés, lorsque les sous-secteurs offraient une meilleure valeur.

Il a liquidé l'exposition du Fonds au kwacha zambien afin de prendre des profits. Le sous-conseiller a réduit l'exposition aux obligations de sociétés mondiales de la catégorie investissement, car les écarts de taux semblaient trop étroits, étant donné les risques découlant d'un conflit prolongé au Moyen-Orient. Il a aussi transféré la surpondération de la durée du Fonds de la Corée du Sud à Singapour, estimant que cette dernière résisterait mieux à un repli régional généralisé.

Perspectives

Compte tenu de l'escalade du conflit au Moyen-Orient et du choc des prix de l'énergie qui en résulte, les perspectives à court terme en matière d'inflation et de croissance sont plus incertaines. Le sous-conseiller estime toujours que des facteurs à long terme soutiennent la croissance économique mondiale et prévoit rester souple pendant que les marchés doivent composer avec l'évolution de la confiance à l'égard de la résolution du conflit. Les taux des obligations d'État des marchés développés ont augmenté à la fin du trimestre et pourraient diminuer à cause des préoccupations à l'égard de la croissance si le conflit se prolonge. Toutefois, le sous-conseiller estime que les taux de rendement des principales obligations d'État des pays développés pourraient continuer de subir des pressions à la hausse à long terme du fait des dépenses budgétaires et de la croissance.

Il s'attend à ce que la Fed maintienne les taux d'intérêt inchangés à court terme. Les données récentes donnent à penser que le marché de l'emploi reste stable, alors que l'inflation, bien qu'elle ralentisse, reste au-dessus de la cible, ce qui soutient une approche prudente. Sauf accélération de l'inflation de base aux États-Unis, des réductions de taux d'intérêt au deuxième semestre de l'année pourraient être possibles.

Du côté de la croissance, les mesures de relance budgétaire aux États-Unis pourraient soutenir les investissements, mais des émissions et des déficits plus importants pourraient maintenir la pression sur les taux à long terme. En Europe, une expansion budgétaire modeste pourrait accentuer la courbe des taux. La croissance au Japon semble également vigoureuse et la confiance des entreprises ainsi que des consommateurs s'améliore.

Les écarts de taux des obligations de sociétés se sont élargis du fait de la détérioration du contexte de risque. Cependant, les données fondamentales ont montré de la résilience, et l'opinion globale du sous-conseiller à l'égard des obligations de sociétés demeure généralement optimiste. Il ne croit pas qu'un changement important de l'exposition au risque de crédit soit justifié à court terme, mais prévoit demeurer tactique à mesure que les valorisations changeront. Le sous-conseiller estime que les titres liés à l'inflation offrent une protection à court terme contre les flambées potentielles des prix du pétrole et la volatilité des taux d'intérêt.

CAN Obligations de sociétés VPI75/100

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Obligations de sociétés VPI75/100

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

